

La prise de décision acceptable

Dans un groupe, il est fréquent que les décisions ne fassent pas consensus malgré des objectifs communs bien définis.

Lorsque, lors d'un vote, une proposition ou un candidat remporte environ 75% ou plus des voix, il y a peu d'insatisfaction.

Mais avec des résultats de vote plus nuancés ou avec un désintérêt, voir un rejet des processus de décision, les mécontentements peuvent déstabiliser le groupe.

Quels problèmes rencontrez-vous ?

- Démotivation, absentéisme, démissions en série
- Plusieurs courants d'idées s'affrontent trop radicalement
- Toutes les opinions ne sont pas prises en compte équitablement
- Freins au changement, blocages
- Autoritarisme
- Pas de délais de réflexion pour les décisions
- Pas de retour en arrière possible même en cas de mauvaise décision
- La votation n'emporte pas une adhésion suffisante chez les participants
- Suite à un vote au résultat mitigé (exemple: 45% de CONTRE et 55% de POUR), de nombreux désaccords surgissent
- Les votations entraînent beaucoup trop d'abstentions, de votes blancs ou nuls

Les solutions proposées :

Pour prendre des décisions légitimes et acceptées :

1. Vérifier le respect des règles communes avant de procéder au vote
2. Dans le cas d'opinions très divergentes, demander aux différentes parties d'apporter les arguments les plus factuels et précis possibles
3. Éventuellement organiser un débat-> Fiche "Avoir un débat constructif"
4. Appliquer le processus ERV (2) , avec mise en place pertinente de la Votation (phase V) :
5. Organiser une votation:
 - Choix du type de vote (3) -> Fiche " Les différents types de votes", (exemple : jugement majoritaire, par classement, etc.)
 - Choix du calcul des résultats du vote (quels seuils sont pris en compte, etc.)
 - Traitement du résultat du vote en fonction du type de votation (Majorité simple, Majorité élevée, proportionnelle, Mise à l'essai d'une disposition minoritaire...)
- 6.

Mise en œuvre concrète par D-Demain :

Nous procédons à des votations par trimestre ("printemps, été, automne, hiver").
En fonction du résultat des votes, une proposition, même minoritaire, peut être mise en test pendant une saison ou deux, jusqu'à re-votation (article de notre Règlement Intérieur [RI-2.3.9 \(M\)](#)) :

- « POUR » entre 45% et 65%, expérimentation sur une saison, pour validation (votation) la saison suivante ;
- « POUR » entre 65% plus 1 voix et 80%, expérimentation sur 2 saisons, pour validation (votation) la saison suivante ;
- « POUR » au-dessus de 80% plus 1 voix , validation définitive.
- Re-formulation de la question ou de la proposition si nécessaire

Ce système permet de tester de manière concrète une proposition ne faisant pas l'unanimité, avec possibilité de retour en arrière ou d'ajustement grâce à une seconde votation. Cela permet d'éviter des frustrations et des erreurs stratégiques qui perdureraient.

Lors des votations, nous utilisons les mentions suivantes : "POUR, Ne se prononce pas, CONTRE, Rédaction à revoir".

Nos votations à distance restent anonymes en utilisant le site [Bélénios](#) (1)
Le traitement et l'analyse des résultats sont effectués lors d'une réunion.

Liens utiles :

- (1) [Bélénios: "https://vote.belenios.org/admin"](https://vote.belenios.org/admin)
- (2) [Fiche "La Décision collective \(ERV\)"](#)
- (3) [Fiche "Les différents types de votes"](#)
- (4) [Fiche "Courants d'opinions divergents"](#)

Révision #31

Créé 2022-12-03 17:34:20 UTC par Sophie

Mis à jour 2024-05-11 09:54:58 UTC par arnaud